

**Compte-rendu de la réunion du Comité d'Orientation  
de l'ARACT Centre-Val de Loire  
en date du 22 Février 2016**

Sur invitation du Conseil d'Administration, le Comité d'Orientation de l'ARACT Centre-Val de Loire s'est réuni à l'Hôtel Novotel d'Orléans la Source le 22 février 2016 à 14 H 00.

Etaient présents :

***Conseil Régional***

Madame BRACQUEMOND

Direction du Développement Economique  
et de l'Emploi

***DIRECCTE***

Madame GARDIN

Responsable Pôle 3E

Monsieur GOURDIN-BERTIN

Responsable Pôle T

Monsieur GRELICHE

Directeur

***CARSAT***

Monsieur LEGRET

Directeur Adjoint Risques Professionnels

Madame RIVOIRE

Directrice Risques Professionnels

***DRDFE***

Madame JARMAKOWSKI

Déléguee Régionale

***AGEFIPH***

Madame PEAN

Déléguee Régionale

***Personnalités Qualifiées***

Monsieur BERTRAND

GIP ALFA CENTRE

Madame ROSSELIN

Université d'Orléans

***Membres du Conseil d'Administration***

Monsieur BIDET

CFDT

Monsieur BRAUD

UPA

Monsieur COUTON

MEDEF Président du CO

Monsieur DOUCHET

CFTC

Monsieur LALEUF

CFE-CGC

Monsieur OUDIANE

MEDEF

Monsieur PELE  
Monsieur PERON  
Monsieur ROSSIGNOL  
Monsieur SINGLAS

FO  
CGT  
CFTC  
CFE-CGC

***Aract Centre-Val de Loire***

Madame COQUILLAT  
Madame DELORME  
Madame LE TOUCHE

Chargée de Mission  
Assistante Chargée d'Information  
Directrice

Absents excusés :

***Conseil Régional***

Monsieur HUWART  
Monsieur MARCHE

***DIRECCTE***

Monsieur ARNAUDO  
Madame DUMOND  
Madame MARCHAIS

Responsable Pôle T

***Anact***

Monsieur MERIAUX

Directeur Général Adjoint

***Personnalités Qualifiées***

Monsieur PINNA  
Monsieur RIFF

ARITT Centre  
Université d'Orléans

***Membres du Conseil d'Administration***

Madame BARD  
Monsieur DAVIET  
Monsieur HODIMONT  
Madame GHERISSI  
Monsieur JARRY  
Monsieur MEYNENT  
Monsieur MICHEL-ANGLAREX  
Madame PAC  
Madame PETIT  
Monsieur TOMASI

CGPME  
CGPME  
MEDEF  
MEDEF  
FO  
MEDEF  
CGT  
CFDT  
MEDEF  
UPA

Monsieur COUTON, Président du Comité d'Orientation souhaite la bienvenue aux participants.

Il propose de procéder à l'approbation du compte rendu de la précédente réunion. Aucune remarque ou modification n'étant apportée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il transmet la parole à Madame LE TOUCHE, Directrice de l'Aract Centre-Val de Loire, pour la présentation de la réunion qui se déclinera de la façon suivante :

- présentation succincte de l'Aract Centre-Val de Loire
- bilan d'activité 2015
- Programme d'activité 2016
- Présentation de l'action « Conciliation des temps dans le secteur de la propreté ».

### **Présentation de l'Aract Centre-Val de Loire (voir document joint)**

Aucune remarque particulière n'est apportée.

### **Bilan d'activité 2015 (voir document joint)**

Pour répondre à Monsieur PERON concernant l'avancement de l'étude « Maintien des experts en région Centre », Madame LE TOUCHE précise que les conclusions de cette dernière seront diffusées prochainement, les résultats sont en phase de formalisation.

Monsieur GRELICHE souligne que, malgré la vacance de direction, l'activité menée en 2015 est très correcte et satisfaisante. Les retours qu'il a eus sont très positifs. Il félicite l'Equipe et le Conseil d'Administration.

Monsieur BERTRAND souligne que le Gip Alfa Centre travaille régulièrement avec l'Aract et que cette dernière est un vrai soutien dans les différents projets menés en partenariat.

Madame GARDIN relève que tout le travail initié par la Direccte sur compétences va très certainement être repris et poursuivi dans le cadre du CREFOP.

### **Programme d'activité 2016 (voir document joint)**

Madame BRAQUEMOND revient sur le projet « Usine du futur ». Si le programme présenté mentionne la fin de la seconde vague d'entreprises en mars/avril 2016, il s'agit en fait du retard pris pour mener complètement cette action sur 2015. Elle regrette qu'une possible reconduction de cette action dont les modalités d'action sont intéressantes ne soit pas intégrée à ce programme. Elle attire l'attention que dans le cas où le Conseil Régional développe un projet similaire, il sollicitera de fait l'Aract. Elle souhaite donc qu'une enveloppe de jours spécifiques soit réservée dès maintenant.

Monsieur GRELICHE revient sur l'aspect communication et souligne que les projets avec les radios ainsi que les web conférences sont des bonnes initiatives. Cependant, il souhaite que la question de l'efficacité de la communication menée donne lieu à une évaluation permanente au fur et à mesure des actions afin de recadrer si nécessaire. En ce qui concerne la qualité de vie au travail et plus particulièrement le projet avec la Chambre de Métiers de l'Indre-et-Loire, il souhaiterait savoir si une branche spécifique a été pressentie. Madame LE TOUCHE précise que le travail mené à ce jour n'a pas encore permis d'identifier l'une d'entre elles.

Sur le projet « Appui des Commissions Paritaires Régionales » Monsieur GOURDIN-BERTIN relève qu'il n'a pas de demandes spécifiques de ces structures en dehors de la CPRIA. Il suggère de débiter l'action avec cette dernière. Enfin, le nombre de jours alloués dans la programmation lui semble limité, voire sous-dimensionné. En ce qui concerne le projet « favoriser la culture de la prévention primaire », il propose d'aider les branches à réaliser l'évaluation des risques qui ne sont pas dans le décret « pénibilité ». Enfin, pour le PRST, il y a un enjeu à centrer les actions de prévention primaire au plus près des TPE/PME.

Monsieur LEGRET informe les participants qu'une action régionale d'évaluation des risques est déjà en cours avec le secteur de l'automobile et la CARSAT. L'Aract pourrait intégrer le groupe régional animé par la Direccte et avoir ainsi connaissance de l'historique des actions menées. Ceci permettrait de travailler en continuité et en cohérence.

Monsieur BERTRAND relève que dans le cadre du projet « Égalité professionnelle », le Gip alfa Centre a travaillé étroitement avec l'Aract. Les résultats de l'observatoire des métiers ont été présentés à UT 36. Il espère pouvoir l'étendre aux autres UT de la région. Cette collaboration permet de plus à l'Aract de disposer de données chiffrées.

En conclusion, Monsieur GRELICHE est d'accord sur les grandes lignes directrices présentées. Il relève que la charge de travail que ces dernières représentent ne laisse pas beaucoup de souplesse. Madame GARDIN souligne que le projet concernant le dialogue social est sous dimensionné et demande à ce qu'un nombre supplémentaire de jours soit alloué à ce dernier. Madame BRAQUEMOND fait la même demande pour le projet « Usine du futur ».

## **Présentation de l'action « Conciliation des temps dans le secteur de la propreté » (voir document joint)**

Madame LE TOUCHE transmet la parole à Catherine COQUILLAT, Chargée de Mission, pour la présentation de l'action.

Catherine COQUILLAT précise que des actions seront également menées dans des entreprises privées. Avec ces expérimentations, il s'agit principalement de montrer que le travail en journée et en continu est possible. L'objectif n'est pas de tout changer d'un coup mais d'essayer d'avancer et d'avoir des conditions de travail plus acceptables pour tous avec la qualité de service attendue.

## **Prochaine réunion**

Un seul Comité d'Orientation est organisé par an. Un deuxième à mi-année permettrait de faire un point sur l'avancement des projets. L'ensemble des participants donne un accord de principe sur cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les partenaires de l'Aract Centre-Val de Loire de leur active participation.